



FESTIVAL FOOTBALL U13 – PHASE DEPARTEMENTAL



Circulaire 2024-2025

1^{ER} tour et 2^{ème} tour du FESTIVAL FOOT
09 Novembre 2024 – 08 Février 2025

Pour le 1^{er} tour : 19 Poules de 4 équipes

Poules à 4 équipes → 3 matchs de 20 minutes par équipe. (Toutes les équipes se rencontrent).

Les 19 premières équipes au classement de leur poule ainsi que les 13 meilleurs seconds accèdent au 2nd Tour du Festival Foot U13.

Les 6 moins bons seconds ainsi que les 3^{ème} et 4^{ème} de leur poule seront reversés au CHALLENGE U13.

ORGANISATION

Tirs aux buts + matchs.

L'**arbitrage central** → sera fourni par les clubs concernés.

Rappel : Les assistants arbitres (juges de touche) étant assurés par les joueurs remplaçants.

Saisie des résultats → devra être effectuée par le club organisateur **au plus tard le dimanche 19h00 !**

Feuilles de matches et fiches résultats « tirs au but » → devront parvenir au District dans les 48 heures sous peine d'une amende de 12 euros par semaine de retard.

Cotation :

- Match gagné après le temps réglementaire = 4 pts
- Match nul et victoire aux tirs au but = 2 pts
- Match nul et défaite aux tirs au but = 1 pt
- Match perdu après le temps réglementaire = 0 pt
- Forfait : - 1 pt

En cas de forfait d'une équipe dans une poule, ses adversaires gagneront de fait 3/0.



L'EPREUVE DES TIRS AUX BUTS

Elle est **obligatoire** et sera organisée avant chacune des rencontres.

Cette série des tirs aux buts est prise en compte **seulement** si le match qui suit se termine par un match nul.

Déroulement de l'épreuve des tirs aux buts pour un FESTIVAL à 4 équipes :
Ne remplir que la fiche « tirs au but Festival à 4 équipes ».

4 joueurs par équipe avant chaque rencontre participent à la série des tirs aux buts en respectant l'ordre établi sur la fiche « tirs au but ».

Soit 4 tirs aux buts par équipe et avant chaque match.

En cas d'égalité après les 4èmes tirs, pour départager les équipes, le procédé de la mort subite sera utilisé : chaque équipe va de nouveau tirer en respectant l'ordre des joueurs établi **de la série en cours*** sur la fiche « tirs au but ». La victoire est alors accordée à la première équipe qui marque un tir au but de plus que l'autre à l'issue du même nombre de tirs.

*Ne peuvent retirer que les quatre joueurs ayant effectués la série.

Il est donc obligatoire que chaque joueur, gardien de but compris effectue au minimum 1 tir au but. De ce fait, les éducateurs doivent inscrire sur la fiche « tirs au but » les joueurs désignés à chacune des séries.

Il est **impératif** que cette fiche soit remplie en même temps que la feuille de match c'est-à-dire **avant le début de la journée.**

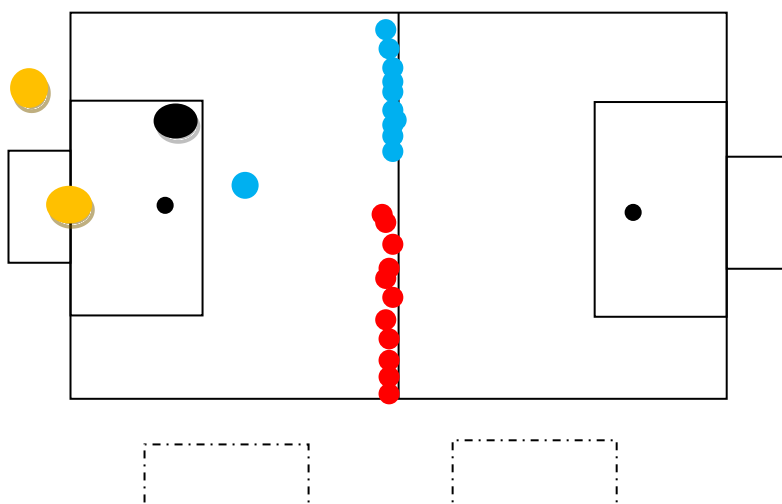
Si une équipe se présente sur le plateau avec un effectif de moins de 12 joueurs, un ou plusieurs joueurs seront alors désignés **par tirage au sort en présence de l'ensemble des éducateurs afin de compléter une ou plusieurs séries.**

Après chacune des séries, les éducateurs concernés devront saisir le résultat sur la fiche « tirs au but » et valider le score, en émargeant.

Tout refus de participer à l'épreuve des « tirs aux buts » entraînera l'élimination de l'équipe concernée.

La rencontre peut alors débuter.

Organisation des tirs aux buts :



REGLES DU JEU

TERRAIN : ½ terrain à 11, avec une surface de réparation de 26 m x 13 m et une ligne de hors-jeu à la ligne médiane (voir schéma).

BUTS : 2 m x 6 m **avec filets.**

Ballon : taille 4.

Les équipes : 12 joueurs peuvent figurer sur la feuille de match. (8 joueurs dont 1 gardien de but et 4 remplaçants **maximum !**).

Equipement des joueurs :

- Maillot dans le short.
- Chaussettes relevées en dessous des genoux.
- Protèges tibias.
- Autorisation de jouer avec des crampons vissés si les conditions s'y prêtent.

Le coup d'envoi :

- Interdiction de marquer directement sur l'engagement.

Sortie de but :

- Le ballon doit être placé à hauteur du point de pénalty (9m).

Conseil : tendre vers 100% coups de pieds de but joués par le gardien de but.

Remise en jeu sur touche : règle du foot à 11. **Touche à refaire une fois si incorrecte.**

Fautes et incorrections :

- La distance des joueurs adverses est de 6 m.
- Certaines fautes sont sanctionnées d'un coup franc indirect :
 - Jouer de manière dangereuse (pied levé, ...)*
 - Faire obstacle à l'évolution de l'adversaire.*
 - Empêcher le gardien de lâcher le ballon des mains.*

Attitude de l'arbitre après avoir sifflé un coup franc indirect :
L'arbitre lève la main à la verticale jusqu'à ce que le ballon soit joué et touché par un second joueur ou soit sorti des limites de jeu.

Coup de pied de réparation : à 9 m.

Si Faute effectuée seulement dans la surface de réparation 26 m x 13 m.

Le gardien de but :

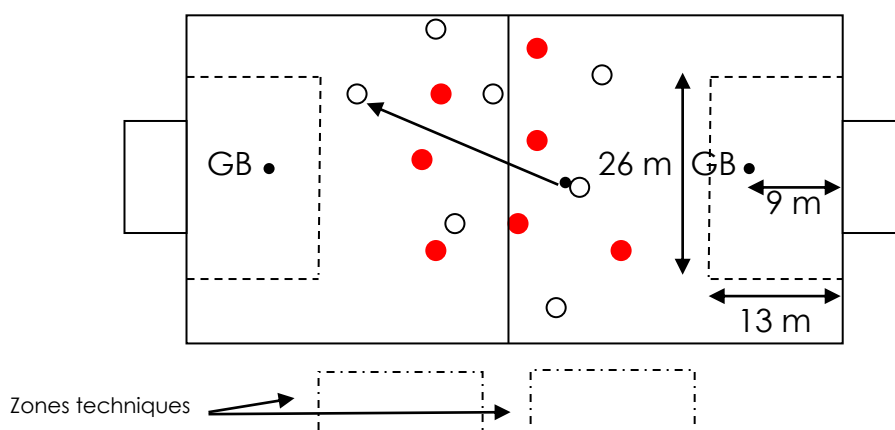
- Toutes les relances se font à la main.
- Il ne peut pas se saisir du ballon avec les mains suite à une passe du pied ou une touche effectuée par l'un de ses partenaires*.

*Si le gardien commet l'une de ces fautes, l'arbitre doit signaler un coup franc indirect ramené à hauteur de la ligne des 13 m. **Mur autorisé à 6 m.**

Le hors-jeu (à partir de la ligne médiane) :

au départ du ballon un joueur est hors-jeu s'il est plus près de la ligne de but adverse que deux autres adversaires.

- Pas de hors-jeu sur touche, et sur sortie de but.





CLASSEMENT DE LA JOURNEE

En cas d'égalité entre plusieurs équipes à l'issue des rencontres, il sera tenu compte :

- 1/ Goal-average particulier. (Séance des tirs aux buts comprise)
- 2/ Goal-average général.
- 3/ Du nombre de buts marqués sur l'ensemble des rencontres.
- 4/ Du nombre de buts encaissés sur l'ensemble des rencontres.

CLASSEMENT DES MEILLEURS SECONDS

En cas d'égalité de points entre plusieurs 2nd de poule, il sera tenu compte :

- 1/ Nombre de victoire acquise à la fin du temps réglementaire.
- 2/ Goal-average général.
- 3/ Du nombre de buts marqués sur l'ensemble des rencontres.
- 4/ Du nombre de buts encaissés sur l'ensemble des rencontres.

Le Rassemblement Final Départemental du FESTIVAL FOOT aura lieu le 06 avril 2025.

16 équipes se rencontreront sur des ateliers (éducatifs et techniques) dans l'espoir d'accéder au Rassemblement Régional.

Rappel: Seules 2 équipes maximum d'un même club pourront participer au Rassemblement Départemental du Festival Foot U13 du 06 avril 2025 (Directive FFF).

Tous les cas non prévus seront traités par la Commission des Pratiques.